



COMMUNE DE ROCLINCOURT

Compte rendu du conseil municipal du mardi 29 août 2017

Présents : Marie-Françoise Montel, Maire; Thierry Moulin (arrivée à 18h40), Jean-Pierre Ledez, Laëtitia Neveu, Annick Dupuis, Maire-adjoints; Alain Pluquet, conseiller délégué; Olivier Pau, Jean-Marc Souldadié, Delphine Cerf, Xavier Lemaire, Sophie Eickmayer (arrivée à 18h39), conseillers municipaux.

Absents excusés : Hervé Lemort.

Délégations : Hervé Lemort à Xavier Lemaire, Thierry Moulin à Marie-Françoise Montel jusqu'à son arrivée.

Absents : Elodie Dancoisne, Didier Weber.

Le Conseil Municipal débute à 18h35.

Compte rendu

1. Validation des comptes rendus des Conseil Municipaux des 26 et 30 juin 2017

Lecture est faite des comptes rendus des réunions des 26 et 30 juin. Aucune remarque n'est émise.

Leur approbation est soumise au conseil.

Vote : adopté à l'unanimité

2. Modification des statuts de la CUA

Les statuts de la CUA ont été modifiés lors de la séance du Conseil communautaire du 22 juin 2017 comme suit :

Intégration de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre à compter du 1er janvier 2018

Élargissement de la compétence « Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » aux terrains familiaux locatifs, conformément à la Loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et citoyenneté

Modification du libellé de la compétence « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux », pour l'élargir à l'ensemble des SAGE couvrant le territoire communautaire

Modification du siège de la CUA (qui, suite à la dénomination des voies situées au sein de la Citadelle, sera désormais fixé au 146 allée du Bastion de la Reine – CS 10345 – 62026 ARRAS Cedex).

Vote : adopté à l'unanimité.

3. Transfert de voirie à la CUA

Par arrêté en date du 5 décembre 2016, Madame la Préfète du Pas-de-Calais a prononcé à compter du 1er janvier 2017, le transfert de l'intégralité de la compétence voirie des communes membres à la Communauté Urbaine d'Arras.

Il convient aujourd'hui de définir les conséquences patrimoniales de ce transfert sur les biens concernés et de constater contradictoirement le transfert des biens, droits et obligations nécessaires à l'exercice de la compétence transférée à la Communauté Urbaine d'Arras à compter du 1er janvier 2017.

80% de notre actif patrimonial voirie va être transféré à la CUA

Des questions sont posées au sujet de ce qui est pris en compte ou non dans la définition du terme « voirie ». Un court débat a lieu au sujet de l'inclusion ou non des chemins ruraux dans le transfert de compétences. Les chemins ruraux ne sont pas pris en compte dans le transfert de compétences voirie et restent donc à la charge de la commune.

Le transfert de la voirie communale à la CUA est soumis au vote.

Vote : 1 contre, 4 abstentions, 8 pour.

4. Subvention FARDA pour les travaux de rénovation de l'école

L'acceptation de la subvention départementale au titre du FARDA pour les travaux de rénovation du bâtiment scolaire Jacques Yves Cousteau de 87 500€ est soumise au vote du conseil.

Vote : 1 abstention, 12 pour.

5. Délibération modificative relative au budget

Jean-Pierre Ledez fait état des modifications à effectuer dans le budget :

Budget de fonctionnement

33 774€ de recettes non budgétées (dotations diverses : forfaitaire, solidarité, agriculteurs et Tereos)

712€ de moins de la dotation nationale de péréquation

2 000€ de plus pour le combustible, 1 000€ de plus pour les petits équipements, 1 000€ de plus pour les fournitures ; 500€ de plus pour la voirie, 500€ de plus pour les réseaux, etc.

2 000€ de renfort temporaire car Théo et Jérôme sont absents

600€ pour le remplacement des pneus du camion.

Budget d'investissement

87 500€ de subvention

8 000 euros de subvention du ministère pour le chemin

47 800€ dont 43 338€ pour le chemin de Farbus.

	Dépenses		Recettes	
	0)	0)	U)	U)
INVESTISSEMENT				
R-10223 : T.L.E.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	301.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	301.00 €
R-1321 : Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 200.00 €
R-1323-201701 : RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE COUSTEAU	0.00 €	0.00 €	0.00 €	87 500.00 €
D-615232 : Entretien et réparations réseaux	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61551 : Matériel roulant	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-617 : Etudes et recherches	0.00 €	4 045.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	10 375.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-73918 : Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés	0.00 €	330.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	330.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0.00 €	181.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	181.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00 €	1 240.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	1 240.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70311 : Concession dans les cimetières (produit net)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	290.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	290.00 €
R-7411 : Dotation forfaitaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 341.00 €
R-74121 : Dotation de solidarité rurale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	541.00 €
R-74127 : Dotation nationale de péréquation	0.00 €	0.00 €	712.00 €	0.00 €
R-7478 : Autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	245.00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0.00 €	0.00 €	712.00 €	12 127.00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	517.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	517.00 €
R-774 : Subventions exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 940.00 €
R-7788 : Produits exceptionnels divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	900.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 840.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	14 126.00 €	712.00 €	33 774.00 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	95 700.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0.00 €	47 800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	47 800.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	47 800.00 €	0.00 €	96 001.00 €
Total Général		61 926.00 €		129 063.00 €

Ces modifications sont soumises au vote du conseil.

Vote : adopté à l'unanimité.

6. Questions diverses

Lecture est faite par Mme le Maire du courrier de l'inspecteur d'académie relatif à l'organisation de la semaine scolaire : la commune a reçu un avis favorable pour le réaménagement en 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Du 4 au 15 septembre des panneaux explicatifs et pédagogiques concernant le PLUI seront installés sur les pelouses adjacentes à l'école et à la mairie. Le conseil s'accorde à dire qu'il faut communiquer sur cette exposition pour que tous les Roclincourtois puissent en profiter. Par ailleurs, cette exposition sera partagée avec Écurie mais les panneaux resteront à Roclincourt sur toute la durée.

Service civique : la personne choisie à l'issue du speed dating a eu des problèmes avec son titre de séjour qui se périmait en novembre 2017 ce qui empêchait de l'embaucher pour une année complète. Son recrutement devrait être finalisé dans les plus brefs délais.

Le conseil se termine à 19h49.